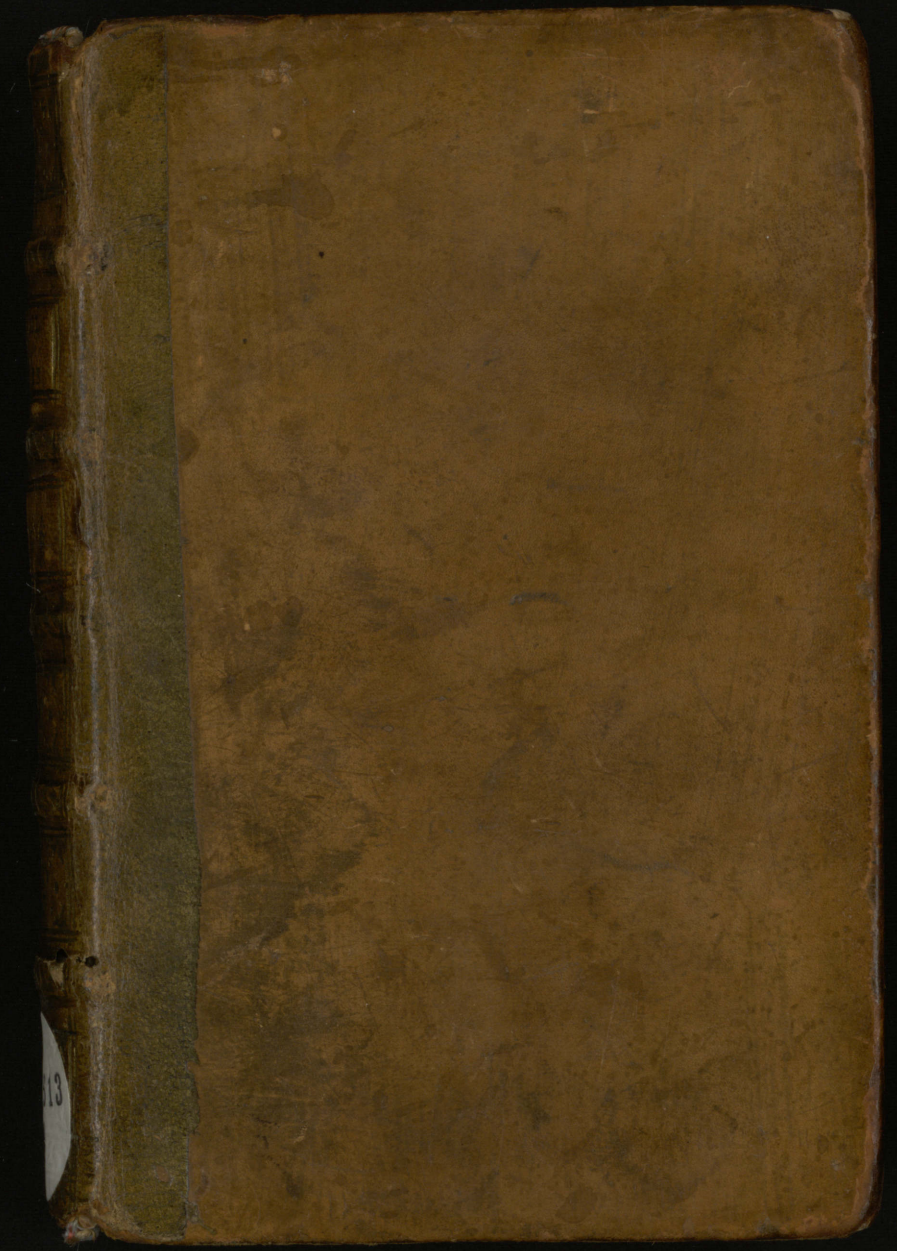


colorchecker CLASSIC



xrite





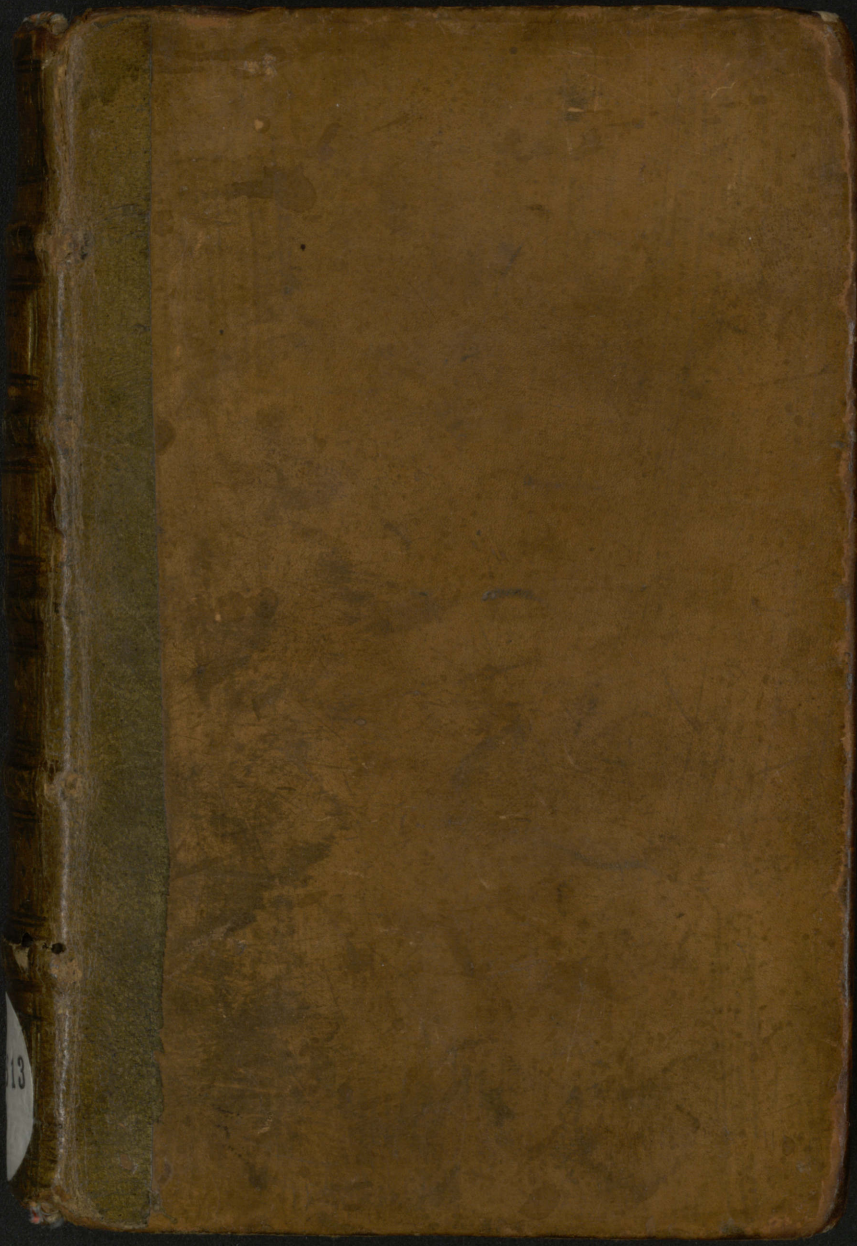
BOUQUIN  
DE  
PIECES

1556

34613

-1





13

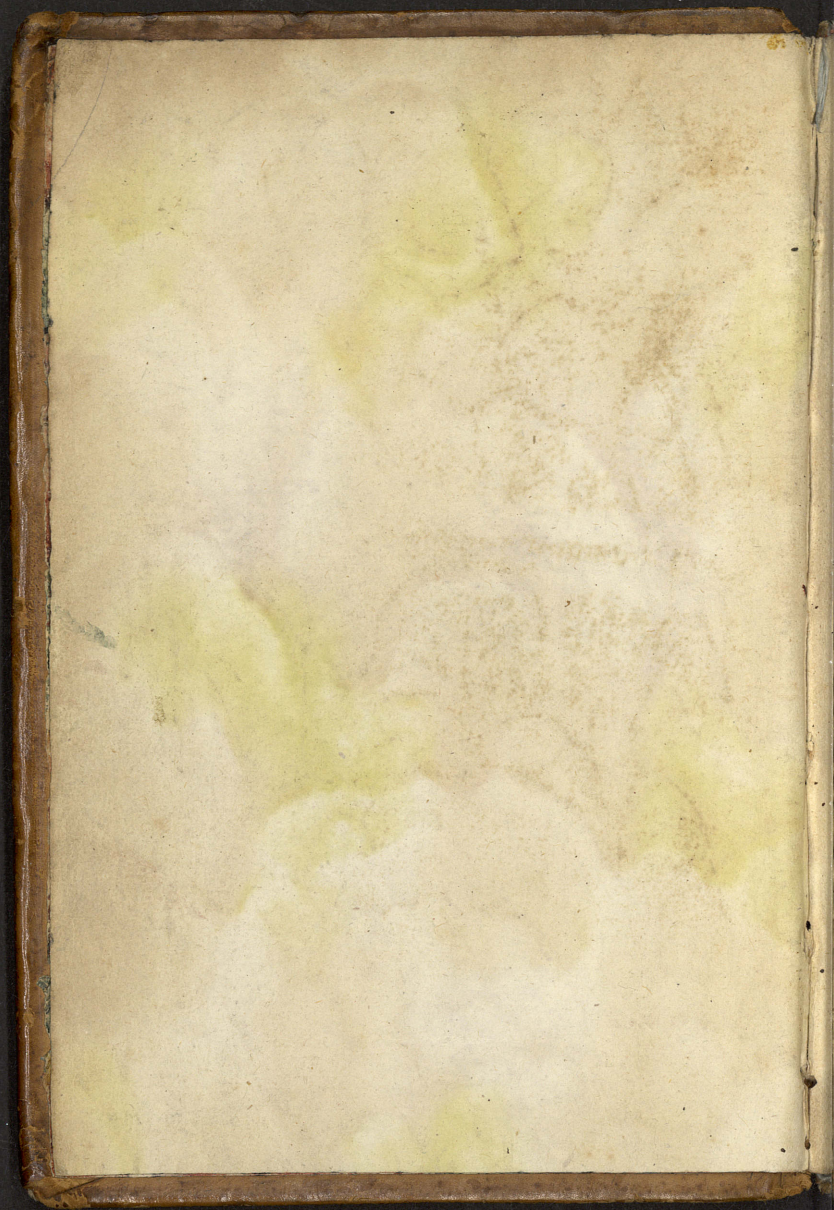














34613 (1)



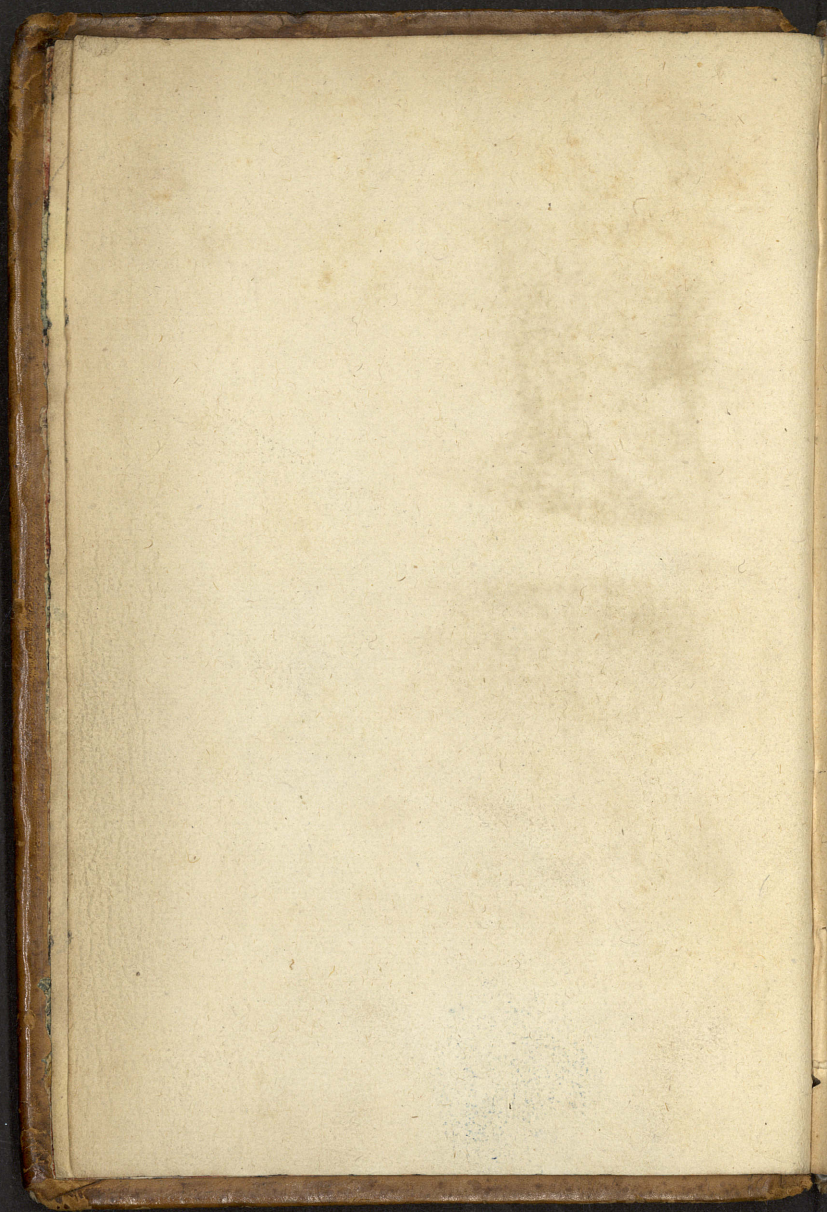




Table  
des matieres contenues  
ence volume

Le Dieuyard de la ville de Paris  
au M<sup>gr</sup> de Guise fol. . . . . 2.

Sonnet a Madame sa femme fol. . . . 3

Reponse pour les depute's des trois  
Estats du pais de Bourgogne  
fol. . . . . 19.

Remoutrance faites au Roy de  
France par M<sup>es</sup> du parlement sur  
la publication de l'Edit de Janvier  
fol. . . . . 114.





Vraison funebre de feu M. Francois  
Olivier chancelier de France fol... 128.

Sortie de la pompe funebre, a la  
reception et conuoy du corps de  
M. de Guise fol. . . . . 180.

Epitaphie du cœu de Guise fol... 189.

Traicté de la justice de Dieu et  
vengeance contre les meurtres  
commis par les princes fol. . . . 191.

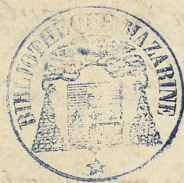
Recueil des derniers propos que tint  
M. de Guise auant son troyes  
fol. . . . . 206.

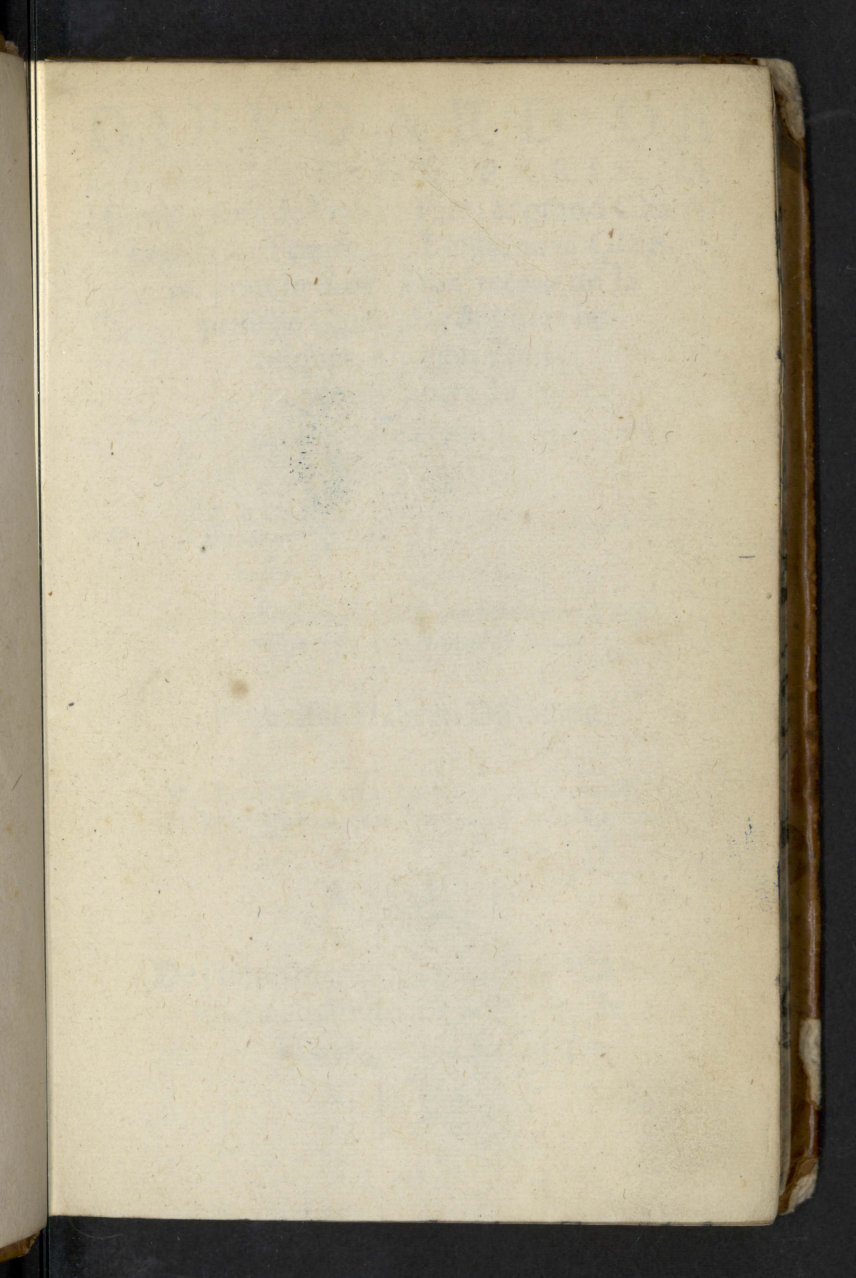
Deploratio in eodem f. Lottharingi  
ducis Guisij fol. . . . . 218.

Declaration faite par le Roy de sa  
majorité fol. . . . . 221.

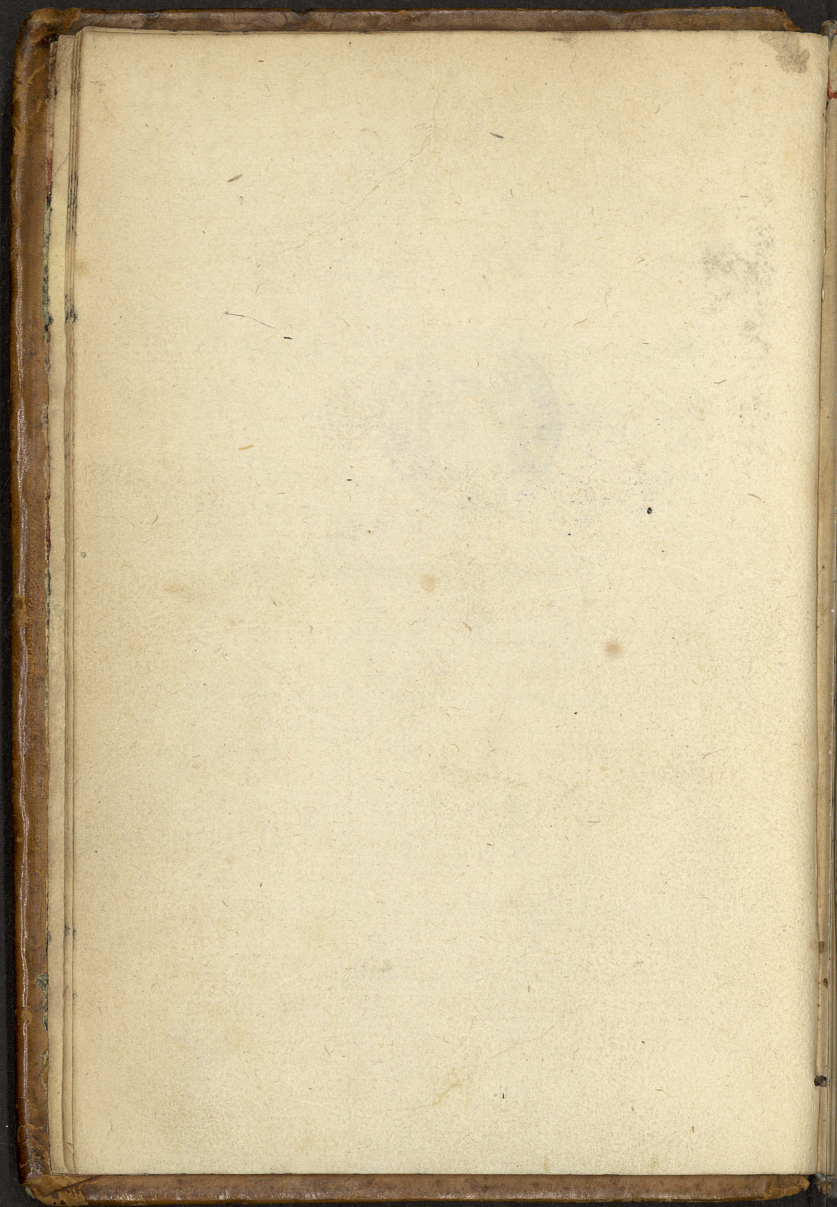
Commission pour envoyer par les  
provinces de ce Royaume des Commi.<sup>res</sup>  
pour faire entretenir l'Édit de  
pacification des troubles fol. . . 237.











RECVEIL

205

DES DERNIERS  
PROPOS QUE DIT ET TEINT

7  
Feu tresillustre Prince, Messire François de  
Lorraine Duc de Guise, Cheualier de l'ordre,  
Pair de France, & Lieutenant general pour le  
Roy: prononcez par luy peu deuant son tres-  
pas a Madame la Duchesse sa femme,  
Monsieur son filz, Messieurs les Car-  
dinaux ses freres, & a plusieurs  
alsistans a l'heure de son  
trespas.



A PARIS,

Par Jacques Keruer, demeurant  
en la rue saint Jacques, a  
la Licorne.

AVEC PRIVILEGE.

1563.





RECVEIL DES DER- 206  
NIERS PROPOS QVE

*teint Monsieur de Guyse, auant  
son trespas.*



A chere & bien <sup>A Ma da</sup>  
aymée compai- <sup>me sa</sup>  
gne, nous auons <sup>femme.</sup>  
esté conioinctz  
ensemble, par le  
sainct lyen de  
foy & d'amytié,  
avec vne entiere communion de  
toutes choses, vous scauez que ie  
vous ay tousiours aymée & esti-  
mée, sans iamais entrer en aucun  
sousseçõ de vous, cõme ie me suis  
tousiours mis en mon debuoir de  
vous faire congnoistre, & de vous  
donner tous les cõtentemens que  
i'ay peu. Ie ne veulx pas nyer que

A ij



es conſeils & fragilitéez de la ieuneſſe ne m'ayent quelque fois cōduict a choſes dont vous auez peu eſtre offenſée : Je vous prie me vouloir excuſer & me le pardonner comme ie vous pardonne. Cōbien que mes offenſes ſoient beaucoup plus grandes que les vostres, ie ne me tiés pas des plus grās pecheurs en ceſt endroiect, ny auſſi des moindres. Mais depuis les trois dernieres années, vous ſçauiez bien avec quel reſpect i'ay conuerſé avecq' vous, vous oſtant toutes occaſions de recepuoir le moindre meſcontentemēt du mōde, Je vous laiſſe mes biens, la part que vous en voudrez prédre. Je vous laiſſe les enfans que dieu nous a donnez, qui ſont aſſez bien & heureuſemēt nez & nourris iuſques icy. Je vous prie par l'a-



miable amytié d'entre nous deux, <sup>207</sup>  
que vous leurs soyez tousiours bõ-  
ne mere, & que vous leur rēdies les  
prudēs & soigneux offices q̄ vous  
leur debuez, les nourrissant sur tou-  
tes choses en l'amour & en la crain-  
cte de Dieu, pour obeyr a ses com-  
mandemēs & suyure le chemin de  
vertu, que vous leur dōnez de bõs  
precepteurs qui les instituent aux  
bõnes lettres, i'entēs les lettres qui  
ne sont subiettes a aucune repre-  
hension, & que vous leurs donnez  
des sages gouuerneurs qui les puis-  
sent dresser au chemin des gens de  
bien & d'honneur, pour estre telz  
que ie les desire. Ie vous prie de  
tout mō cœur les auoir tous pour  
recommādez, Et principalement  
mon filz icy present. Que estant le  
plus auācéd'aage pourra seruir de



guyde & d'exemple aux autres. Je  
vous donne la puissance leur faire  
les partages de mes biés, & d'oster  
a celuy qui vous fera desobeissant  
la tierce partie de la part qui luy  
escherra, & le dōner a celuy de ces  
freres que vous voudres choysir.  
Enquoy ie m'asseure que vous vo<sup>o</sup>  
gouuernerez suyuant l'aduis & cō  
seil de Madame ma mere, & de  
Messieurs les Cardinaulx mes fre-  
res. Et si'l aduiēt que vous vous ou-  
blies en ce dont ie vous prie, vous  
rendant trop rigoreuse ou nōcha-  
lāte en vostre debuoir enuers eux,  
Ie prie mon dieu qu'il vous en dō-  
ne vne forte punition pour vous  
faire recōgnoistre vostre faulte. Ie  
ne dictz pas cecy, mamye, pour au-  
cune deffiāce que i'ay de vous. Car  
ie vous tiēs en trop bonne estime.

Mais l'amour paternelle & le grād 208  
desir que i'ay que vous suyuiés ma  
volüté me faict parler en ceste sor-  
te. Or ie vous prie mettre si bien en  
vostre memoire ce mien dernier  
propos qu'il n'ē puisse iamais sortir

Mō filz, tu as ouy ce que i'ay dit  
a ta mere, que Dieu te laisse pour *A son filz  
present.*  
tenir ma place: & t'estant vne bōne  
& sage conduicte, tant qu'elle de-  
meurera en ce monde. Ie te cōmā-  
de de luy estre obeissant, & de luy  
rendre tousiours honneur & reue-  
rence, suyuant les bons conseilz &  
prudētes instructions qu'elle te dō-  
nera. Aye mon mignon, mon amy  
l'amour & la craicte de Dieu, prin-  
cipalement deuant tes yeulx & de-  
dans ton cœur, chemine selon ses  
voyes, par le sentier droict & e-  
stroict, laissant le large & oblique

A iiij



que conduict a perdition : garde  
ses saincts cōmandemēs tant qu'il  
te fera possible, demãde luy sa gra-  
ce il te la donnera, dresse toutes tes  
actions & desseings au chemin de  
la vertu, pour laquelle auoir, il te  
fault enquerir que c'est que vertu.  
Et l'ayãt aprins, t'enquerir ou sont  
les hommes vertueux. Et apres les  
auoir trouuez hente & frequente  
les, & te les propose pour les imi-  
ter, lors Dieu te fera la grace de de-  
uenir vertueux, ne te laissant aucu-  
nement attirer aux compaignies  
vitieuses. Car la fragilité de la ieu-  
nessē s'atache aisemēt a l'exemple  
de mal, & pour petit commence-  
ment que tu y aies, tu ne te donne-  
ras garde que peu a peu te laisse  
vaincre au vice, tu y viendras iuf-  
ques au plus hault degré. Garde  
toy



209  
roy, mon filz , de y entrer, euitant  
toufiours les occasiōs qui y pour-  
ront conduyre, ny mēme a ieu, ne  
commence a tromper, pour quel-  
que petite chose que ce soit . Car  
de peu tu viendras a beaucoup, &  
acquerrois avec le temps vne cou-  
stume vitieuse, Et desprise la con-  
gnoissance des femmes mal sages,  
car il ne s'en peult acquerir que  
malheur & damnatiō. Ne cherche  
aucun auancemēt par voyes mau-  
uaises, comme par vne vaillantise  
de court, vne fortune vitieuse, ou  
vne fortune de femmes, car ce sont  
tous incertains appuis, sur lesquelz  
ne se peult fonder aucune chose  
stable. Mais attens les honneurs de  
la liberalité de ton Prince, par tes  
seruices & labeurs. Et ne desire les  
grādes charges, car elles sont trop



difficiles a executer : mais en cela  
ou Dieu t'appellera, employe en-  
tierement ton pouoir, & ta vie,  
pour t'en acquiter selon ton deb-  
uoir, a l'honneur de Dieu & au cō-  
tentement de ton Roy : lequel tu  
doibs recongnoistre apres Dieu,  
pour souuerain maistre & seignr,  
du tout luy dediant tes seruices.  
En honorant messieurs les freres,  
cōme freres & enfans de tes Roys.  
Et si la bonté de la Royne te faict  
participer en quelque vn de mes e-  
statz, n'estime point que ce soit  
pour tes merites : mais seulement  
en faueur de moy, & de mes labo-  
rieux seruices. Et regarde quand  
tu seras venu a l'aage d'en pouoir  
prendre le maneyement, de t'y por-  
ter avec moderation, faisant a vng  
chascun tous les raisonnables plai-

firs que tu pourras. Sans iamais fai- 210  
re iniuste desplaisir a personne.

Mais quelque bien qu'il te puisse  
aduenir, garde toy de y mettre ta  
confiance. Car ce monde est trom-  
peur, & ny peult estre assurance  
aucune. Ce que tu vois clairement  
en moy-mesmes, qui estāt vn grād  
capitaine, Suis tué par vn petit sol-  
dard, Ie ne dis pas cecy pour ma  
louange, car ie la rendz du tout a  
Dieu, Mais pour t'ēseigner le mes-  
pris du monde, estimant que grād  
Capitaine se peult dire celluy qui  
est chef de tant de vaillās hommes  
cōbattans pour l'hōneur de Dieu,  
& pour le seruice de leur Prince.

Or mon cher filz, pour la fin de A Mon<sup>r</sup>  
sieur son  
filz  
mon propos ie te recommande ta  
mere, que tu l'honores & la serues  
comme Dieu & nature te le com-



mandent, que tu ne luy desplaises,  
ne ne la mescõtêtes iamais en rien.  
Et ie prie mon Dieu qu'il te donne  
sa saincte benediçtiõ, comme ie te  
donne presentement la mienne.

A Mes-  
sieurs les  
Cardi-  
naux.

Et vous messieurs les Cardinaulx  
mes freres, qui m'avez tousiours  
tant aymé, i'ay receu de grãs biens  
de vous: lesquelz ie desire que les  
miens puissent recongnoistre, en  
vous obeissant & vous faisant ser-  
uice. Ie vous prie les auoir en vo-  
stre recommandation & leur estre  
peres, & vous rēdre protecteurs de  
ma femme, & de ma maison, ie suis  
asseuré que mon frere, Mõsieur de  
Aumale fera tousiours enuers eux  
le debuoir de bõ oncle. Et que mes  
autres freres vous obeyront cõme  
voz enfans. Vous monsieur le Car-  
dinal mon frere, qui estes esloigné



pour vne si bõne occasion. Le vous  
 prie quand entendrez ceste nou-  
 uelle prendre le conseil bon avec  
 Dieu, que vous sçauiez tant bien  
 donner aux autres. Et vous mon-  
 sieur le Cardinal, mon frere, que  
 Dieu a voulu faire assister a ma fin:  
 & qui auez prins la peine de me  
 venir trouuer a ce besoing neces-  
 faire. Vous m'auez grandement o-  
 bligé de ce bien & tât d'autre, que  
 i'ay receu de vous. Mais sur tous  
 de ce que en ceste extremité, vous  
 m'auez aduisé de penser en Dieu,  
 & a ma conscience, & de receuoir  
 les Sacremens, selon la saincte &  
 louable coustume de l'Eglise.

Et vous messieurs qui estes icy  
 presens, Que Dieu m'a enuoyez  
 pour ma consolation. Le vous prie  
 ne vous laisser point de continuer



iusques a ma fin les bons & chari-  
tables offices que vous auez com-  
mencez. Je ne cuidois pas estre cy  
pres de mon but : Et sentoys mes  
forces assez grâdes pour aller plus  
oultre. Mais puis que mon heure  
est prochaine. Il est temps que ie  
pouruoye a mes dernieres affaires.  
Je vous prie, Messieurs, quãd Dieu  
m'aura appellé a l'autre vie, Sou-  
uienne vous d'auoir toute ma fa-  
mille pour recommandée enuers  
la Royne, & luy ramenteuoir mes  
longs & fidelles seruices, qui ont  
esté les meilleurs que i'ay peu en-  
uers les Roys, mes bons maistres,  
& enuers elle. Et luy dire que s'il  
luy plaist departir a mon filz quel-  
ques vns de mes estats, j'espere que  
elle en fera bien & fidellemēt ser-  
uie. Quand a Messieurs les Cardi-

naulx mes freres, ie croy qu'ilz se 212  
contentent des biens qu'ilz ont. Il  
fault que die de mōsieur d'Auma-  
le mon frere. Que c'est vn bon &  
grand capitaine, qui a bien & lon-  
guemēt seruy. Et qui merite qu'on  
le reconnoisse. Quand a moy,  
vous voyez l'estat ou ie suis, par la  
blessure d'vn homme, qui ne sça-  
uoit bien qu'il faisoit. Ie vous prie  
faire treshūble requeste a la Roy-  
ne, qu'en l'honneur de Dieu, &  
pour l'amour de moy elle luy par-  
dōne: S'il est trouuē auoir offencē  
le public, ie ny touche point. Mais  
en ce qui concerne l'interest parti-  
culier de ma vie, Suppliez la affe-  
ctueusement de ma part qu'il ne  
reçoynie aucun dommage.

Et vous quiconques vous soyés,  
qui en estes la cause, Ie vous suis



grandement obligé, ie seroys bien  
ingrat, si ie ne vous remercioys:  
puis que par vostre moyen ie suis  
voisin de l'heure ou i'espere assue-  
rémēt m'approcher de mon Dieu,  
& iouir de sa presence.

Les Roys ont de belles maisons,  
les Princes en ont, i'en ay de belles,  
mais ce ne sont que tenebreuses  
prisons au pris de la saincte Cité,  
& de la haulte habitation ou ie  
m'aduanee. C'est le temps ou  
ie doys penser aux offences que  
i'ay faictes & recueillir les faulces  
de ma vie. Vous sçauuez que i'ay  
eu de grandes & difficiles charges,  
& ce a esté sans les chercher.  
I'ay esté Lieutenant des Roys en  
grandes armées, dedans & dehors  
le Royaulme, Ayant comman-  
dement sur les Finances, dont ie  
signois



signois les roolles & expedioys les 213  
acquiçtz : qui n'estoit soing de pe-  
tite importance . Mais ie ne les ay  
employées que pour les seruices  
du Roy , sans iamais en appliquer  
rié au proffit de moy , ny des miés.  
I'ay esté quelques fois contrainct  
d'vser d'aspres seueritez , Comme  
en Lombardie de faire mourir des  
hōmes pour peu d'occasion , pour  
auoir seullement pris vn pain , ou  
vn morceau de lard : qui estoient  
rigueurs necessaires pour la guer-  
re , toutesfois desagreables a Dieu,  
Dont ie sens vn fort grand desplai-  
sir , comme d'autres semblables of-  
fences . I'ay aussi esté d'aduis qu'on  
pris des biens de l'Eglise , & qu'on  
vendist du temporel des benefices.  
Mais ce a esté a bonne intention,  
pour la necessité du temps & l'uti-

C



lité publique. Et ay tousiours desiré vne bonne reformation en l'Eglise, à fin que Dieu y fust mieu honoré & seruy. Et i'espere que ce bien aduiendra en la Chrestienté, Lors qu'on verra ceux qui l'entreprendront porter la merque de vrais & fidelles seruiteurs de Dieu. Quant aux dernieres armes que i'ay prises, i'inuoque la bonté diuine en tesmoignage, que ie n'y ay esté conduict par aucun interest particulier, par ambition, ny par vengeance. Mais seulement pour le zele de l'honneur de Dieu, pour la vraye religion que i'ay tenue sans fleschir, Et le seruice de mon Prince, qui sont cause que ie meurs presentemēt. Dont ie me tiens heureux & remercy de tresbon cœur mon Dieu, de m'auoir faiēt tant



de grace. Je vous prie croire que 214  
l'inconuenient adueni a ceux de  
Vassy, estre adueni contre ma vo-  
lunté: car ie ny allay oncques avec  
intention de leur faire aucune of-  
fence, l'ay esté defendeur non ag-  
gresseur. Et quãd l'ardeur de ceux  
qui estoient avec moy, me voyant  
blessé leur fait prendre les armes,  
Je fey tout ce que ie peu, pour pa-  
rer leurs coups, & garder que ce  
peuple ne receut aucun outrage.

l'ay désiré & pourchassé par  
tous les moyens qu'il m'a esté pos-  
sible vne bonne paix, & qui ne la  
desire n'est point homme de bien,  
ny amateur du seruice du Roy. Et  
honnny soit qui ne la veult.

Je vous prie remōstrer a la Roy-  
ne qu'elle la face, pour la conser-  
uation de son Royaume, qui est



tant affligé que s'il demeure quel-  
que temps en ce miserable estat,  
l'enfant ne pourra heriter aux biens  
de son pere, ny le seigneur mainte-  
nir ce qui est sié. Il vaudroit mieux  
estre ailleurs beschant la terre. Tel-  
lemét que si Dieu ny remedie, i'ay  
pitié de ceux qui demeureront a-  
pres moy. Il est vray que le moyé  
de la paix est hors de la puissance  
des hommes pour les voluntez ex-  
orbitantes, & les cœurs trop en-  
durcis. De sorte qu'il fault que ce  
bien aduiéne a ce pauure Royau-  
me, seullement par la volunté de  
Dieu: il nous la dōnera quād il en  
fera temps. Et quand nous aurons  
appaisé son ire, par nostre conuer-  
sion de vie. Il est nostre pere &  
nous sommes ses enfans. Il sçait  
mieulx que nous mesmes ce qui



nous est proffitable. C'est luy de <sup>215</sup>  
qui il fault attendre toutes bon-  
nes choses, car le mōde n'est plain  
que de tout mal, de misere & de  
calamité. Il luy plaist qu'il soit ain  
si pour exercer nostre foy, &  
nous garder de mettre icy nostre  
fiance. Et vous mes amys & serui-  
teurs qui auez pris pour moy tant  
de peines, ie n'ay pas faict beau-  
coub pour vous, si ay ie faict ce  
que i'ay peu. Et si mieux ie pou-  
uoys ie le feroys volūtiers. Je vous  
prie si la colere m'a quelque foys  
inuité a vous dire ou faire chose  
qu'il vous ayt despleu me le vou-  
loir pardonner. Et si a quelqu'un  
de vous, ou a d'autres, ie me  
trouuois redeuable d'aucune deb-  
te dont il ne me souuienne point,  
i'entens qu'a la premiere demãde,



il y soit incontinent satisfait.

O mon Dieu que grande est ta clemence & benignité enuers ta creature, enuers ton pauvre seruiteur. Tu mas departy en ma vie plusieurs grands bienfaictz, tant d'honneurs & de prosperitez, & tant de faueurs. Mais mon Dieu, toutes ne font rien au pris de celle que tu me fais de m'appeller a toy. O heureuse la playe qui en si peu de temps me deliure de ceste prison terrestre & me meine en la celeste habitation, vers toy mon Dieu qui es le salut, le bien seul & assureé ou nous debuons pretendre. Ou i'espere de tout mon cœur & aspire de paruenir, non point par mes merites, ny par mes œuvres qui sont trop imparfaites, car ie ne suis que peché. Mais par



216  
ton infinie bonté & misericorde,  
par le merite du sang espandu de  
ton Filz, mon Sauueur. Je metz  
tous mes pechez sur mes espaul-  
les, & les iette a tes pieds, à fin que  
tu les reçoynes & me laues dans  
le sang de ton filz Iesuchrist.

O Trinité diuine & incompre-  
hensible, Troys personnes en vne  
Deité, soyez moy adiourd'huy  
secourable : Ne permetz point  
que pour mes faultes l'ennemy v-  
se de sa puissance sur moy. Tu  
m'as promis, mon Dieu, que tu  
receptueras la conuersion du pe-  
cheur, toutes les foys qu'il se re-  
pentira de ses faultes. Regarde  
mon humilité, mon desplaisir, &  
ma ferme esperâce, Esperance qui  
n'abuse point & ne cõfond iamais,  
car elle est appuyée sur la roche



de verité sur tes saintes promesses, qui ne furent onques vaines, & ne peuuent faillir. N'entre point en iugement avec ton seruiteur. Je demande ta misericorde qui est infinie, qui surmonte l'infinité de mes pechez. Fay moy participant de la mort de ton cher filz. Qui a vaincu la mort & le peché du monde. Confirme moy de ton Saint Esprit. Metz dedans mon cœur avecque ton doigt diuin, la foy & la confiance en ton souuerain aide iusques au dernier souspir de ma vie. Embraze mon esprit de ta charité à fin qu'il ne pense qu'en toy, qu'il ne desire que toy. Et ne permetz que mes tétations soyent par dessus mes forces. Or mon Dieu ie sens desia ta promesse accomplie, Je me sens estre au nombre

217  
bre de tes esleuz. Dont ie te rendz  
infinies graces, ie voy tes saincts  
bras ouuerts pour me recepuoir  
aux felicitez eternelles, pour me  
faire viure entre les bien heureux.  
O mon Dieu ie n'ay plus aucune  
doubte de mon salut, Il n'y a plus  
qu'vn peu d'espace qui me garde  
d'aller a luy. Je suis venu au bout  
de mon voyage, ie n'ay plus que  
le trauers d'vne rue a passer.

Abrege moy, mon Dieu ce passa-  
ge: Non point pour me deliurer  
de mes peines, car ie me contente  
de ce qu'il te plaist, saichant bien  
qu'il n'y a tribulation qui soit di-  
gne de la future gloire. Mais ie de-  
sire ce partement pour bien tost  
veoir ta diuine face.

Or mon redempteur Iesuchrist  
ie me voys presenter au Sainct Sa-

D



crement de ton précieux corps, ou  
tu es present realement & en essen-  
ce, ainsi que tu l'as dict. Pour le re-  
cepuoir en toute humilité, & me  
nourrir de ceste diuine pasture,  
pour me fortifier en l'imbecillité  
de ma chair par ta chair: & me  
conioindre & vnyr inseparable-  
ment avecques toy, combien que  
ie sois du, tout indigne d'vne tel-  
le grace.

F I N.



DEPLORATIO IN  
cædem F. Lotharingi  
Ducis Guisij.

*Non acie, aut iusto domitum sub Marte  
cadentem.*

*Inuictum bello attonitæ videre cohortes.*

*Guisiaden, veterum genus alto à sangui-  
ne regum:*

*At Regi oppresso, ac patriæ suprema ruiti  
Præstantem officia, Aureliæ sub mœni-  
bus vrbis*

*Tergemina insidiis traiectû pectora glande  
Prædonis scelere infando, ac furialibus  
ausis,*

*Cum lacrymis, questuq; ingenti exerci-  
tus omnis*

*Efferri inter signa ducem victricia vidit.*



215  
O nimum duris bellorum erepte periclis.  
Tu patria in medijs alieno tempore castris  
Innocuo altrices maculasti sanguine terras.  
Illum & Rex, proceresq; omnes, orbatq;  
castra,

Hispanusq; acer, Gallorumq; inclita pubes  
Fortiaq; Heluetia fleuerunt robora gentis.  
Illum Ister, Renusq; illu Mauortia tellus  
Ausonia, cunctiq; orbis fleuere recessus.  
Desinite immenso tandem indulgere dolori,  
Fida illi pace atque armis, dum fata sinebant,  
Pectora: iam miseros oculis auertite luctus.  
Si cui vnquam benefacta viam fecere me-  
renti

Ad superos, pietasq; & mens sibi conscia  
recti:

Illum stelliferi super alta volumina caeli  
Post miserae arunas & dura lubricavit  
Sublatum heroas inter catusq; piorum  
Digna nobilibus referentem praemia curis  
Credite perpetuis diuim requiescere seclis.

At te florentis primo sub vere iuuenta  
Magnanimo genitore satum, praclara  
parentis

A teneris exempla acuant: te viuida virtus  
Excitet ad certos matura etate triumphos.

Sume animos: veniet fatis instatibus etas,  
Cum Regia quae uo, duri sub tempore belli  
Ac patriae angustis magno molimine rebus  
Victor auis dignas referes ac sanguine  
palmas.

R. C. F. A.



210



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*



